



POUR TOUTE LA FAMILLE,

**PLUS FORTE
LA PROTECTION SANTÉ !**

- ▶ Santé
- ▶ Prévoyance
- ▶ Épargne
- ▶ Retraite

**Une
équipe de
conseillers
à votre
écoute !**

PLUS DE SERVICES !

- Cotisation enfants : gratuité à partir du 3^{ème}.
- Prise en charge immédiate (selon modalités précisées sur le devis).
- Assistance Vie Quotidienne.
- 11 agences de proximité à votre service.
- Accueil Info service : notre plateforme téléphonique à votre écoute.
- Vos remboursements en ligne sur Internet.
- Pas d'avance d'argent sur présentation de la carte Mutuelle auprès des professionnels de santé conventionnés avec Adréa.
- **Priorité Santé Mutualiste :** conseils santé personnalisés par téléphone (sevrage tabagique, maladies et traitements, accompagnement social, ...).



PLUS PROCHE DE MOI !

SAVOIE

Chambéry
7, rue Favre

Aix-les-Bains
8, av. de Verdun

Albertville
23, place de l'Europe

Barberaz
130, galerie Chartreuse

St-Jean-de-Maurienne
79, place Fodéré

HAUTE-SAVOIE

Anncy
12, rue de la Poste

Annemasse
30, av. de la Gare

Cluses
6, Grande Rue

La Roche sur Foron
180, av. de la Gare

Sallanches
34, rue du Mont Blanc

Thonon-les-Bains
8, rue François Morel

Tél. 04 79 70 80 90
www.adrea-paysdesavoie.fr

Crédit photo : Farcipremium/masterfile. ADREA MUTUELLE - soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - Immatriculée sous le n° 311 798 878 - Siège social : 104 avenue de Saxe 69003 LYON - Édition 2012



Chez ADRÉA, Plus forte votre garantie !

PLUS DE CHOIX !

5 niveaux de protection selon vos besoins.

COMPRISES DANS VOTRE GARANTIE

L'ASSISTANCE VIE QUOTIDIENNE

- **HOSPITALISATION** : Transfert d'un proche, garde d'animaux, aide ménagère au retour à domicile.
- **ASSISTANCE NAISSANCE** : Information, conseils, aide à domicile au retour de maternité.
- **GARDE D'ENFANTS** : Enfants malades et école à domicile
- **INFORMATIONS** : Médicales, sociales, juridique, vie pratique.

LA CARTE LOISIRS

Une assurance pour vos activités sportives et des réductions sur :

- la culture : spectacles, cinéma, musées.
- les loisirs : forfaits de ski, parcs de loisirs ou d'attraction, sites touristiques.



Offert

LES PRESTATIONS

	ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE	ATTITUDE F1	ATTITUDE F2	ATTITUDE F3	ATTITUDE F4	ATTITUDE F5	
HOSPITALISATION Médecine - Chirurgie Maternité (y compris ambulatoire)	Transport - Séjour	80 - 100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
	Forfait hospitalier ⁽¹⁾		Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	
	Chambre particulière avec nuitée ⁽¹⁾		30 €/jour	40 €/jour	45 €/jour	55 €/jour	70 €/jour
	Chambre particulière en hospitalisation ambulatoire, sans nuitée* Accompagnant enfant		15 €/jour	15 €/jour	15 €/jour	15 €/jour	15 €/jour
HONORAIRES MEDICAUX	Consultations - Radiologie	70 %	100 %	100 %	120 %	130 %	150 %
	Actes de chirurgie	70 %	100 %	100 %	130 %	150 %	200 %
	Soins infirmiers et Rééducation	60 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Analyses - Biologie	60 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Pharmacie	65 %, 30 % ou 15 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Transport (Ambulance - VSL)	65 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Consultations - Soins (dont détartrage)	70 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
DENTAIRE	Prothèse ⁽²⁾	70 % ou 0 %	100 % + 50 €/an	150 % + 100 €/an	200 % + 150 €/an	250 % + 200 €/an	300 % + 250 €/an
	Parodontologie - Implantologie ⁽²⁾				200 €/an	300 €/an	400 €/an
	Orthodontie acceptée AMO ⁽³⁾	100 %	250 €/an	400 €/an	550 €/an	650 €/an	750 €/an
OPTIQUE ADULTE	Monture	60 %	65 €	75 €	85 €	100 €	130 €
	Verres	60 %	250 %	350 %	450 %	550 %	650 %
	Supplément verre unifocal		+ 5 €/verre	+ 10 €/verre	+ 15 €/verre	+ 20 €/verre	+ 25 €/verre
	Supplément verre multifocal		+ 10 €/verre	+ 20 €/verre	+ 30 €/verre	+ 40 €/verre	+ 50 €/verre
	Remplacement Monture / Verres	60 %	75 €/an	95 €/an	115 €/an	135 €/an	165 €/an
	Lentilles de contact Kératotomie (forfait par œil)		50 €/an	80 €/an	100 €/an	120 €/an	140 €/an
OPTIQUE ENFANT -18 ans	Monture	60 %	30 €	45 €	55 €	65 €	65 €
	Verres	60 %	265 %	315 %	400 %	465 %	465 %
ORTHOPÉDIE	Appareillage	60 %	100 %	120 %	140 %	160 %	170 %
	Fauteuil roulant	60 %	150 % + 200 €/an	150 % + 200 €/an	150 % + 200 €/an	150 % + 200 €/an	150 % + 200 €/an
CURE THERMALE	Honoraires	70 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Forfait thermal	65 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Hébergement						200 €
ATTITUDE	Ostéopathes - Chiropracteurs			15 €/séance (maxi 45 €/an)	20 €/séance (maxi 60 €/an)	25 €/séance (maxi 75 €/an)	25 €/séance (maxi 100 €/an)
	Diététiciens - Psychologues						
	Vaccins non remboursés AMO			Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
	Sevrage tabagique		30 €/semestre	30 €/semestre	30 €/semestre	30 €/semestre	30 €/semestre
	Contraception		30 €/an	30 €/an	30 €/an	30 €/an	30 €/an
	Amniocentèse refusée AMO			80 €/an	80 €/an	80 €/an	80 €/an
SERVICES	Inscription Nouveau Né		Gratuité 6 mois	Gratuité 6 mois	Gratuité 6 mois	Gratuité 6 mois	Gratuité 6 mois
	Franchise actes médicaux lourds		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Assistance vie quotidienne		Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse
	Carte Loisirs (sports, culture)		Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse
	Abonnement magazine « Mutualistes » Conseils santé personnalisés (Priorité Santé Mutualiste)		Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus

Nos prestations incluent la participation de l'assurance maladie obligatoire telle qu'indiquée ci-dessus.

* Lorsqu'il y a acte de chirurgie et anesthésie, hors box d'hospitalisation (structure ouverte pouvant être individualisée).

PLUS FORTS LES REMBOURSEMENTS : si vous n'achetez pas de lunetterie pendant 24 mois, les forfaits sont augmentés de 25 %.

(1) Forfait hospitalier - Chambre particulière : Prise en charge du 1^{er} au 365^{ème} jour d'hospitalisation à l'exception des séjours en services et établissements de rééducation, réadaptation, repos, convalescence, neuropsychiatrie, IMP, IME, maisons d'enfant où elle est limitée à 60 jours par an (45 jours par an pour Attitude F1). Pas de prise en charge dans les autres établissements.

(2) Tous les forfaits en euros sont versés pour les soins dispensés après 12 mois d'adhésion. La participation pour la prothèse est limitée aux actes cotés à la Nomenclature.

(3) Le forfait d'orthodontie est payé en deux fois après chaque traitement de 6 mois : prise d'empreintes incluse. Il est limité à 550 €/an pour les garanties Attitude F4 et F5 pendant 12 mois.

Adhésion : avant le 55^{ème} anniversaire.

Tout prévoir avec ADRÉA !

- garantir vos revenus en cas d'arrêt de travail.
- vous assurer une protection contre les accidents de la vie.
- être indemnisé des dépenses occasionnées par une hospitalisation (déplacements, garde d'enfants...) - Garantie Hospi'Caline.

**Contactez
nos conseillers.**

